

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 modifiée

FDS n° : F-60024

**Encre à colorant à base d'eau -  
Magenta**

Date d'émission 2016-06-23

Date de révision 2019-02-01

Version 4

**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**

**1.1 Identificateur du produit**

**Nom du produit** Encre à colorant à base d'eau pour iEngine 1000  
**Référence** A0003506

**Couleur** Magenta

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisation recommandée** Imprimante à jet d'encre

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fournisseur** Xerox France  
33 rue des Vanesses  
CS 30026 Villepinte  
95926 Roissy Charles de Gaulle Cedex

**Pour plus d'informations, contacter**

**Personne à contacter** Responsable Qualité, Sécurité et  
Environnement  
**Téléphone** 01 55 85 67 81  
**Télécopie** 01 55 85 76 78  
**Adresse e-mail** ehs-europe@xerox.com

**Pour le document le plus récent** <https://safetysheets.business.xerox.com>

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

O.R.F.I.L.A. (Centre Antipoisons) : Tél: 01 45 42 59 59

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n° 1272/2008

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Symbole(s)** Aucune mesure requise  
**Mention d'avertissement** Aucun(e)

**Mentions de danger** Aucune mesure requise  
**Conseils de prudence** Aucune mesure requise

**2.3 Autres dangers**

FDS n° : F-60024

## Encre à colorant à base d'eau - Magenta

Date d'émission 2016-06-23

Date de révision 2019-02-01

Version 4

En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.2 Mélanges

Nom chimique	% en poids	Numéro CAS	No.-CE	Classification (Règ. 1272/2008)	Mentions de danger	Numéro d'enregistrement REACH
Solvant	40-60	Propriétaire	Répertorié	--	--	--
Eau	25-40	7732-18-5	231-791-2	--	--	--
Colorant magenta	10-20	Propriétaire	Répertorié	--	--	--
1,2-Hexanediol	<5	6920-22-5	230-029-6	Eye Irrit. 2	H319	--
Nonylphénol, ramifiée, éthoxylés	<0.25	68412-54-4	.?	Skin Irrit. 2 Aquatic Acute 1 Chr. Aquatic 1	H315 H318 H400 H410	--
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	<0.05	2634-33-5	220-120-9	Acute Tox. 4 Skin Irrit. 2 Eye Dam. 1 Skin Sens. 1 Aquatic Acute 1	H302 H315 H318 H317 H400	--

Texte intégral des énoncés H: voir section 16

#### Remarque

--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

Composants marqués comme "non répertorié" sont exempts d'enregistrement.

Lorsque aucun numéro d'enregistrement REACH n'est répertorié, il est considéré comme confidentiel pour le représentant exclusif.

### 4. PREMIERS SECOURS

#### 4.1 Description des premiers secours

##### Conseils généraux

EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.

##### Contact oculaire

Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste

Laver à l'eau chaude et au savon

##### Contact avec la peau

Amener la victime à l'air libre, Si les symptômes persistent, consulter un médecin

##### Inhalation

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau, Consulter un médecin si nécessaire

##### Ingestion

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

##### Toxicité aiguë

###### Yeux

En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation

###### Peau

Peut provoquer une irritation

###### Inhalation

Aucun effet connu

###### Ingestion

Aucun effet connu

##### Effets chroniques

###### Toxicité chronique

Aucune information disponible

###### Symptômes principaux

Peut provoquer une irritation des yeux et de la peau

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

FDS n° : F-60024

## Encre à colorant à base d'eau - Magenta

Date d'émission 2016-06-23

Date de révision 2019-02-01

Version 4

### 4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin

Traiter les symptômes

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Jet d'eau, Mousse, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)**Moyens d'extinction appropriés** Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de combustion dangereux** Aucune information disponible

Aucun(e) en particulier

### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

### Autres informations

**Point d'éclair** Indéterminé(e)(s)

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec les yeux

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement, Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure**Méthodes de nettoyage** Absorber avec une matière absorbante inerte, Empêcher le produit de pénétrer les égouts

### 6.4 Référence à d'autres sections

Aucune information disponible

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

FDS n° : F-60024

## Encre à colorant à base d'eau - Magenta

Date d'émission 2016-06-23

Date de révision 2019-02-01

Version 4

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité, Mettre en place une ventilation adaptée, Eviter la formation de vapeurs, brouillards ou aérosols

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé, Conserver hors de la portée des enfants

### 7.3 Utilisations finales particulières

Imprimante à jet d'encre

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition** Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition au poste de travail

### 8.2 Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique** Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées

### Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** S'il y a un risque d'éclaboussures, porter:, Lunettes de sécurité avec protections latérales

**Protection des mains** Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

**Protection de la peau et du corps** Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

**Protection respiratoire** Utiliser uniquement avec une ventilation adaptée.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Opaque	<b>Odeur</b>	Léger/légère Acrylique légère
<b>État physique</b>	Liquide	<b>Couleur</b>	Magenta
<b>pH</b>	Indéterminé(e)(s)		
<b>Point d'éclair</b>	Indéterminé(e)(s)		
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	Indéterminé(e)(s)		
<b>Point de ramollissement</b>	Sans objet		
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune information disponible		
<b>Limites d'inflammation dans l'air</b>	Aucune information disponible		
<b>Limites d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible		
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune information disponible		

FDS n° : F-60024

## Encre à colorant à base d'eau - Magenta

Date d'émission 2016-06-23

Date de révision 2019-02-01

Version 4

Densité de vapeur	Aucune information disponible
Densité	Aucune information disponible
Hydrosolubilité	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible
Température de décomposition	Indéterminé(e)(s)
Viscosité	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Non-explosif
Propriétés comburantes	Sans objet

### 9.2 Autres informations

Aucun(e)

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation
Polymérisation dangereuse	Aucune polymérisation dangereuse ne se produit

### 10.4 Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies

### 10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun dans les conditions normales d'utilisation

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Informations sur le produit

Aucune information n'est disponible quant à la toxicité aiguë de ce produit.

DL50 par voie orale

Indéterminé(e)(s)

DL50, voie cutanée

Indéterminé(e)(s)

FDS n° : F-60024

## Encre à colorant à base d'eau - Magenta

Date d'émission 2016-06-23

Date de révision 2019-02-01

Version 4

### Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	1020 mg/kg ( Rat )		

### Toxicité chronique

#### Cancérogénicité

Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain

#### Autres effets toxiques

##### Sensibilisation

Contient un substance chimique qui peut provoquer des réaction allergique chez les personnes sensibles

##### Effets sur certains organes cibles

Aucune information disponible

##### Danger par aspiration

Aucune information disponible

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles au niveau du produit

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable

### 12.4 Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas PBT selon REACH annexe XIII

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Considérations relatives à l'élimination

Méthode d'élimination des déchets Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

FDS n° : F-60024

## Encre à colorant à base d'eau - Magenta

Date d'émission 2016-06-23

Date de révision 2019-02-01

Version 4

**Emballages contaminés**

Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.

**Code de déchets du CED**

08 03 13

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### 14.1 UN/ID No

Non réglementé

#### 14.2 Nom d'expédition

Non réglementé

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non classé

#### 14.4 Groupe d'emballage

Sans objet

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

#### 14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

#### 14.7 Transport en vrac conformément à la convention MARPOL 73/8 et au Recueil IBC

Sans objet

### 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n° 1272/2008

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon le règlement (CE) n° 1907/2006 n'est requise

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission  
Date de révision

2016-06-23  
2019-02-01

FDS n° : F-60024

## Encre à colorant à base d'eau - Magenta

Date d'émission 2016-06-23

Date de révision 2019-02-01

Version 4

**Remarque sur la révision** Adresse pour certaines régions mise à jour**Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3**

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

**Conseils supplémentaires****Limites d'exposition spécifiques de pays de l'UE**

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1272/2008 modifiée.

**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.